

« Des associations à bout face à une pauvreté dont on ne voit pas le bout »

Plan de vigilance et de mobilisation de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Les acteurs de la solidarité se dotent aujourd'hui, après une large consultation des personnes accompagnées, des professionnel(le)s et des bénévoles dans les associations, d'un plan de vigilance et de mobilisation face à des réalités de la pauvreté et de la précarité que les récentes orientations gouvernementales rendent plus préoccupantes encore.

Les associations ne voient pas le bout d'une précarité et d'une pauvreté qui s'étendent dans le pays. Elles sont elles-mêmes à bout à force de fragilisation de leurs moyens d'action. Elles sont sous le choc d'une série de décisions gouvernementales qui n'ouvrent d'autres perspectives que l'aggravation de ces lourdes difficultés : remise en cause de la loi SRU et du logement social, précarisation des étrangers dans le contexte du vote de la loi immigration même largement censurée par le Conseil constitutionnel, affaiblissement de la protection des chômeurs en fin de droits et du soutien à l'insertion par l'activité économique pourtant indispensable pour réussir le plein emploi. La nomination de Guillaume Kasbarian au ministère du logement, après avoir porté une loi de recul allant même jusqu'à proposer des peines de prison pour des impayés de loyers, suscite les plus vives inquiétudes.

En n'évoquant les pauvres et les précaires que pour les livrer en pâture à la crise des classes moyennes - dont une partie est effectivement également précarisée et impose l'action - le gouvernement alimente un climat de défiance qui pèse quotidiennement sur l'action de millions de professionnels et de bénévoles qui sont, aux côtés des élus et des administrations, l'une des forces de notre pays en ces temps de lourdes fragilités individuelles et collectives.

En conséquence, la FAS s'engage à travers **un plan de vigilance et de mobilisation pour la lutte contre la pauvreté** à apporter soutien, accompagnement et protection aux associations dans le cadre fixé par son projet fédéral :

1. Un appui juridique renforcé aux associations, professionnel.les et bénévoles, y compris par des recours contentieux chaque fois que nécessaire en défense de l'accès aux droits, de l'hébergement, du logement et l'action sociale ;
2. Un encadrement exigeant de la reprise des travaux avec les pouvoirs publics nationaux et locaux sur la base des priorités du [courrier adressé au Premier ministre le 9 janvier 2024](#) ;
3. Un développement des actions de communication afin de partager avec le plus grand nombre les avancées et les reculs vécus par les personnes en situation de pauvreté et de précarité, les professionnel.les et les bénévoles qui œuvrent au service de l'apaisement du pays ;
4. L'élargissement de la base de nos mobilisations à tous les acteurs de la cohésion de la société (associations, syndicats de salariés, chefs d'entreprises, collectifs, universités, monde de la culture, collectivités locales, etc.).



Cette ligne directrice inspirera l'action de la Fédération et des fédérations régionales jusqu'aux « Journées du travail social » les 24 et 25 septembre 2024 à Nancy qui permettront, à partir des enjeux des métiers de l'humain, d'actualiser et si nécessaire d'amplifier nos mobilisations pour la solidarité.

Contact presse :

Charlotte Abello, chargée des relations médias : chlotte.abello@federationsolidarite.org : 06 17 80 03 52

À propos de la Fédération des acteurs de la solidarité

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FAS représente 2 800 établissements et services dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

www.federationsolidarite.org